

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE**

**1.1 Identificateur de produit** : RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/du mélange** : Insecticides

**Utilisations déconseillées** : Non identifié

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : SC Johnson S.A.S.  
C.S. 30606  
95004 - Cergy Pontoise Cedex  
France

**Téléphone** : +33134212121

**Adresse e-mail** : A047094@scj.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** : Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

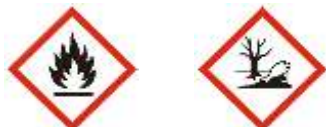
Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008 avec la table de corrélation pour 67/548/CEE ou 1999/45/CE (Annexe VII de CLP)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Aérosol	Catégorie 1	Aérosol extrêmement inflammable.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage en conformité avec le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP)

**Symboles de danger**



**Mention d'avertissement**

Danger

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

**Substances Actives (BPR / Règlement Biocide)**

1R-trans phenothrin 0.125% (0.125g/100g)  
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle 0.10% (0.10g/100g)

**Mentions de danger**

(H222) Aérosol extrêmement inflammable.  
(H229) Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
(H411) Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

(P101) En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
(P102) Tenir hors de portée des enfants.  
(P305 + P351 + P338) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
(P410 + P412) Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.  
(P210) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
(P211) Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
(P251) Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
(P260) Ne pas respirer les aérosols.  
(P264) Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Etiquetage supplémentaire:**

Attention  
Utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.  
Ne pas vaporiser sur les individus et les animaux.  
Retirer ou couvrir les aliments non emballés, les appareils et ustensiles de cuisine.  
Retirer ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages avant la mise en service du produit.  
Couper l'alimentation des pompes d'aquarium pendant l'utilisation.  
Ne pas vaporiser sur les papiers peints ni à une distance inférieure à 1 mètre de toute surface.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**2.3 Autres dangers** : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.  
Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.

---

**3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

Nom Chimique	No.-CAS/EC No	Reg. No	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pour cent en poids
isobutane	75-28-5/200-857-2	01-2119485395-27	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression  H280	>= 20.00 - < 30.00
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9/918-481-9	01-2119456810-40	Danger par aspiration Catégorie 1 H304	>= 10.00 - < 20.00
propane	74-98-6/200-827-9	01-2119486944-21	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression  H280	>= 5.00 - < 10.00
1R-trans phenothrin	26046-85-5/	-	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1 H400 Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 1 H410	>= 0.10 - < 0.50
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle	23031-36-9/245-387-9	-	Toxicité aiguë Catégorie 4 H302 Toxicité aiguë Catégorie 3 H331 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1 H400 Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 1 H410	>= 0.10 - < 0.50

**Informations supplémentaires**

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

---

**4. PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.  
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.  
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- Ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Yeux : Peut irriter les yeux.  
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Inhalation : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.  
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi  
Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.
- Ingestion : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1 Moyens d'extinction**

- Approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0

Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014

Spécification Numéro: 350000012712

Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

- Inapproprié : Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
- Conseils aux pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.
- 5.3 Information supplémentaire** : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Enlever toute source d'ignition.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Si l'aérosol est endommagé:  
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.  
Endiguer les renversements considérables.  
Utiliser du matériel anti-étincelant seulement.
- 6.4 Référence à d'autres sections** : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Pour les considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.  
Ne pas percer.  
Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** : Défense de fumer.  
Entreposer dans un endroit frais.  
Ne pas congeler.  
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Conserver hors de la portée des enfants.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)  
Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

---

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Valeurs Limites d'Exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.  
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.  
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
- Protection des yeux/du visage : Pas d'exigence particulière
- Protection de la peau et du corps : Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

Autres informations : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Contrôles de l'exposition de l'environnement : Voir section 6.

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : aérosol  
Couleur : incolore  
Odeur : Fonctionnel  
Seuil olfactif : donnée non disponible  
pH : 7.5  
Point de fusion/point de congélation : donnée non disponible  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : donnée non disponible  
Point d'éclair : < -7 °C  
Taux d'évaporation : donnée non disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Entretient la combustion  
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : donnée non disponible  
Pression de vapeur : donnée non disponible  
Densité de vapeur : donnée non disponible  
Densité relative : 0.792 g/cm3 à 20 °C  
Solubilité(s) : partiellement miscible  
Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible  
Température d'auto-inflammabilité : donnée non disponible  
Température de décomposition : donnée non disponible

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

Viscosité, dynamique : donnée non disponible  
Viscosité, cinématique : donnée non disponible  
Propriétés explosives : donnée non disponible  
Propriétés comburantes : donnée non disponible  
Autres informations : Non identifié :

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1 Réactivité** : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.  
**10.2 Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Aucun(e) à notre connaissance.  
**10.4 Conditions à éviter** : Chaleur, flammes et étincelles.  
**10.5 Matières incompatibles** : Aucun(e) à notre connaissance.  
**10.6 Produits de décomposition dangereux** : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë par voie orale**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	UE CLP DL50 Mesuré(e)	rat	> 5,000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Nom	Méthode	Espèce	Dose	Durée d'exposition
Produit	UE CLP CL50 (poussières et brouillards) Mesuré(e)	rat	> 5.05 mg/l	4 h

**Toxicité aiguë par voie cutanée**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	UE CLP	rat	> 5,000 mg/kg



**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0

Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014

Spécification Numéro: 350000012712

Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

	DL50 Mesuré(e)		
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	UE CLP DL50	rat	> 5,000 mg/kg
1R-trans phenothrin	UE CLP DL50	rat	> 2,000 mg/kg
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle	UE CLP DL50	rat	640 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Nom	Méthode	Espèce	Dose	Durée d'exposition
isobutane	CL50	rat	658 mg/l	4 h
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	EU CLP LC50 (vapeur)	rat	> 7,630 mg/m <sup>3</sup>	4 h
propane	CL50	rat	658 mg/l	4 h
1R-trans phenothrin	UE CLP CL50 (poussières et brouillards)	rat	> 2.1 mg/l	4 h
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle	UE CLP CL50 (poussières et brouillards)	rat	0.29 mg/l	

**Toxicité aiguë par voie cutanée**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	UE CLP DL50	lapin	> 2,000 mg/kg
1R-trans phenothrin	UE CLP DL50	rat	> 2,000 mg/kg
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle	UE CLP DL50	rat	> 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut irriter les yeux.  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Produit :** Le produit lui-même n'a pas été testé.

**12.1 Toxicité**

Composants	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Facteur M	Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Facteur M
isobutane	Aucune classification proposée		Aucune classification proposée	
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Aucune classification proposée		Aucune classification proposée	
propane	Aucune classification proposée		Aucune classification proposée	
1R-trans phenothrin	Très toxique pour les organismes aquatiques.	100	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	100

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle	Très toxique pour les organismes aquatiques.	100	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	100
--	--	-----	---	-----

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
isobutane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	80 %	28 d	Facilement biodégradable.
propane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.
1R-trans phenothrin	1 %	28 d	Difficilement biodégradable.
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle			Difficilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
isobutane	1.57 - 1.97	2.8
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	donnée non disponible	donnée non disponible
propane	donnée non disponible	1.81
1R-trans phenothrin	2,506 - 3,192	6.8
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle	donnée non disponible	4.49

**12.4 Mobilité**

Composant	Point final	Valeur
isobutane		donnée non disponible
naphta lourd (pétrole),	log Koc	> 1.783 - < 2.36

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

hydrotraité		
propane		donnée non disponible
1R-trans phenothrin	Koc	125893
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle		donnée non disponible

**12.5 Évaluation PBT et vPvB**

Composant	Résultats
isobutane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
propane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
1R-trans phenothrin	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

**12.6 Autres effets néfastes** : Aucun(e) à notre connaissance.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.  
Veuillez recycler l'emballage vide.

Emballages : Ne pas réutiliser des récipients vides.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
--	---------------------	--------------------	------------------

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0  
Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014  
Spécification Numéro: 350000012712  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

<b>14.1 Numéro ONU</b>	1950	1950	1950
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	AEROSOLS - INFLAMMABLE, 2.1	AEROSOLS - INFLAMMABLE, 2.1	AEROSOLS - INFLAMMABLE, 2.1
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	2	2	2.1
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>			
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>			
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement** : Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

**Information supplémentaire**

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique,

**RAID Aérosol Contre Mouches et Moustiques**

Version 1.0

Date de révision 03.07.2014

Date d'impression 16.09.2014

Spécification Numéro: 350000012712

Formule ou numéro de version:  
30000000000000010437.002

peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.